

Les Commissions silencieuses

DEUX HISTOIRES D'ENQUETEURS

Il ne faudrait pas cependant ne songer en matière de scandales, qu'au dernier venu, à celui qui tient l'affiche. Les tripouillages de Duez ne doivent pas nous faire oublier les faits étranges qui se sont passés au moment de la répartition des secours aux sinistres de Paris et de la banlieue.

Nous avons signalé ici même, de quelle façon certaines municipalités avaient distribué les sommes qui leur avaient été remises. Des preuves, des documents ont été publiés démontrant l'incurie ou le sectarisme de plusieurs administrations communales.

La liste n'est pas close.

Les commissions si tardivement constituées pour procéder à la répartition des secours nous donneront l'occasion de critiquer encore des abus et des injustices.

Et tout d'abord on nous demande de divers côtés ou en est le travail d'enquête effectué par ces commissions.

Depuis plus d'un mois elles n'ont pas donné signe de vie. Aussi bien dans les arrondissements parisiens que dans les localités suburbaines les victimes des inondations attendent.

Les commissions se taisent et les enquêteurs se reposent.

Comment on enquête

Où lorsqu'ils consentent à opérer des recherches, voici comment plusieurs de ces enquêteurs officiels opèrent.

Un sinistre de Vitry nous montre ainsi à l'œuvre :

D'après les journaux, des sommes importantes ont été remises aux sinistres pour les mobilières et immobilières.

Eh bien ! à Vitry, les pertes immobilières ne se comptent pas. Il devait aussi y avoir un dérement des contribuables sinistrés. Quel plaisir ! La feuille des contributions arrive avec un mot ou deux d'avance sur les autres années.

En effet, hier, une bonne surprise m'attendait. Non seulement je n'ai pas touché de ses cours, pas plus en nature qu'en espèces, mais j'ai reçu ma feuille de contribution avec une augmentation de 4 fr. 40, soit 53 fr. 40 pour un loyer de 350 francs.

La commission est bien passée chez nous et ailleurs ; elle se composait d'une personne qui a causé un peu avec le concierge pour lui dire que ses meubles pouvaient se recycler.

La voilà, bien la colle des secours !

Quant aux pertes d'argent occasionnées par le chômage, on s'en occupera quand on aura secouru soi-disant tous les sinistres. Du reste ce monsieur ne s'est pas donné la peine de monter chez moi, car il y a trois étages et qu'il n'a pas d'ascenseur !

Dés rapports, mais pas d'argent !

Prenons un autre exemple de la méthode si... prudente des enquêteurs. Il s'agit d'une ouvrière, une veuve, qui habite à Bois-Colombes, rue du 14 juillet prolongée.

Elle nous raconte ainsi la mésaventure qui l'est advenue :

Surprise par l'inondation, je n'ai pu sauver à temps mes effets et ma lingerie, ainsi que divers petits meubles placés dans une cave. A la suite de cette perte d'objets très sensible pour moi qui doit vivre uniquement de mon maigre salaire, j'ai fait une demande de secours à la mairie. A la suite de ma demande, l'appareil vient, le 8 février, prendre des renseignements, faire un rapport.

Le dimanche 13 février, l'appareil vient à la désinfection des caves, ce qui m'oblige à dégager aux ordures toutes mes affaires souillées par la vase et déteriorées par l'eau.

Le vendredi 20 février, je fais une nouvelle démarche auprès de M. le maire qui me prie de m'adresser avenue Fernand, d'où je suis renvoyé vers Victor Hugo où je fus reçue par une dame d'un comité qui prit quelques notes. Le mardi suivant, 22 février, une dame de ce comité vint pour constater les dégâts que j'avais subis et faire son rapport, pour venir me relayer, alors que, malgré cette fois avec deux exercices de constater encore une fois les pertes éprouvées.

Finalement, ces messieurs ont trouvé qu'il n'y avait pas lieu de m'indemniser pour les pertes que l'inondation m'avait causées, et je fus très étonnée que, le 4 mars, l'appareil revint du nouveau enquêter pour faire encore un rapport.

Et l'histoire continue, comme les rapports, sans que la malheureuse femme reçoive le moindre secours !... Mais il y aura, sans doute, des frais de papier à la mairie de Bois-Colombes. — RAYMOND ETIAC.

La Bataille Electorale

Au 2^e arrondissement

La 2^e section continue ses réunions électives avec le plus vif succès. Samedi soir, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les électeurs réunis salut Dhonneac, 61 rue Grenet, après avoir entendu le citoyen Poncet, candidat du Parti socialiste, faire la critique du budget bourgeois, acclament la candidature du citoyen Poncet et s'engagent à faire leur devoir de socialistes aux élections du 24 avril 1910. »

A la sortie, une quête pour les grévistes de la maison Hattat a produit la somme de 7 fr. 55.

1^{re} section

Réunion de la commission de rédaction le mardi 21 mars, à neuf heures du soir, 95, rue

FEUILLETON DU 21 MARS 1910

ENTRE DEUX AMOURS

Grand Roman

PAR

Charles MALATO

PREMIERE PARTIE

La Maube et le Quartier

XVII

Les deux rivaux

SUITE

En recevant une convocation urgente et dont le motif n'était pas indiqué, pour se rendre au commissariat de la rue Saint-Jacques, l'étudiant avait maugréé :

Bon ! C'est encore quelque frasque de cet animal de Bouillon ! Ma foi, tant pis pour lui s'il finit par se noyer ! Je suis fatigué d'aller le repêcher !

Tout en grommelant ainsi, Valesco s'est dirigé vers le bureau de police, dont il connaissait le chemin. Introduit aussitôt en présence du commissaire, il s'était senti chanceler lorsque lui avait dit :

Monsieur, une de vos cartes de visite a été trouvée sur le corps d'un jeune homme, sans doute de vos amis, qui viene d'être assassiné !

Valesco, étourdi par cette nouvelle qui tombait sur lui comme un coup de foudre n'eut que la force de murmurer :

— Monsieur, savez-vous quel motif pouvait amener à Bourg-la-Reine votre malheureux ami ?

— Je m'en doute, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le commissaire et le juge échangèrent un coup d'œil.

— Savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous quel motif pouvait amener à Bourg-la-Reine votre malheureux ami ?

— Je m'en doute, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le commissaire et le juge échangèrent un coup d'œil.

— Savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous quel motif pouvait amener à Bourg-la-Reine votre malheureux ami ?

— Je m'en doute, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le commissaire et le juge échangèrent un coup d'œil.

— Savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :

— Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune fille ? demanda le juge.

— Je connais, répondit l'étudiant sans hésitation. Il était amoureux d'une jeune fille qui vivait depuis peu dans la commune ou aux environs.

Le juge de paix, arrivé de Sceaux, y était déjà. Tout de suite, il posa cette question :</